Ministère des Finances Canada
Department of Finance Canada

Le Canada à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*

2013

Canada

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2014)
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire
ce document doit être adressée au Ministère des Finances Canada.

This publication is also available in English.

No de cat. : F1-29/2013F-PDF

Table des matières

Avant-propos du ministre des Finances et gouverneur du Canada à la BERD **1**

Aperçu **3**

Faits saillants de 2013 ..... **4**

Progrès dans la région du Sud et de l'Est du bassin méditerranéen : nouveaux pays où la BERD effectue des opérations 5

Évolution de la situation : Ukraine et Turquie 5

Nouvelles initiatives stratégiques : petites et moyennes entreprises, viabilité et égalité des sexes 7

Prêts de la BERD en 2013 8

Rendement financier de la BERD 10

Les objectifs du Canada à la BERD **11**

Progrès réalisés à l'égard des objectifs du Canada en 2013 11

Objectifs du Canada pour 2014 14

Annexe 1 – Renseignements de base sur la BERD **15**

Mandat et rôle de la BERD 15

Les activités de la BERD 16

Gouvernance et supervision au sein de la BERD 18

Membres de la BERD 21

Pays où la BERD effectue des opérations 22

Annexe 2 – Le Canada et la BERD **23**

Contribution du Canada aux ressources ordinaires en capital 23

Surveillance et représentation 23

Avantages de la participation 24

Aide bilatérale canadienne dans les pays où la BERD effectue des opérations 24

Annexe 3 – Déclaration du gouverneur à l'assemblée annuelle de 2013 ..... **26**

Avant-propos

du ministre des Finances et gouverneur du Canada à la BERD

Je suis heureux de présenter aux parlementaires et aux citoyens canadiens le document intitulé *Le Canada à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement 2013 : Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*. Le rapport présente un résumé des principaux événements survenus en 2013 à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et examine la participation du Canada auprès de cette importante institution ainsi que nos objectifs à l'égard de celle-ci.

Tout au long de 2013, le Canada a continué à jouer un rôle de chef de file mondial grâce à sa position de membre fondateur et d'important actionnaire de la BERD en promouvant les principes généraux de la saine gouvernance, de la reddition de comptes et de l'efficacité institutionnelle. Le présent rapport précise les progrès réalisés à l'égard des objectifs clés du Canada pour la BERD en 2013 et énonce les objectifs du Canada pour 2014, soit :

1. Encourager la BERD à privilégier l'octroi de ressources aux pays où les besoins sont les plus grands, y compris dans la région du Sud et de l'Est du bassin méditerranéen, et veiller à ce que la Banque insiste sur l'importance de la poursuite des réformes dirigées par les pays comme condition de soutien.
2. Participer au prochain processus de planification à moyen terme afin de promouvoir une orientation prospective pour la BERD qui cadre avec la vision du Canada à l'égard de la Banque, notamment en jouant un rôle de premier plan dans la réussite du programme par les pays en transition avancés.
3. Appuyer le programme de modernisation présenté par le président, notamment pour ce qui est de mieux planifier les activités, d'améliorer les processus budgétaires et de mieux gérer les ressources humaines.

En ma qualité de gouverneur du Canada à la BERD, je suis heureux de constater que la Banque a, en 2013, réalisé un nombre sans précédent de projets et qu'elle a, dans l'ensemble, très bien progressé au titre de la transition à une économie de marché ouverte. En 2013, la BERD a tourné une page de son histoire quand la Jordanie, le Maroc et la Tunisie ont obtenu le statut de pays bénéficiaire de la Banque, une mesure appuyée par le Canada. En représentant ces trois nouveaux pays bénéficiaires au Conseil d'administration, le Canada a profité d'une collaboration constructive avec la Jordanie, le Maroc et la Tunisie.

Malgré les progrès réalisés, les contextes économique et politique à l'échelle internationale ont continué, en 2013, à présenter des défis pour la Banque. Mentionnons entre autres le ralentissement soutenu des réformes économiques et structurelles dans des pays où la BERD effectue des opérations et l'instabilité du contexte politique et économique en Ukraine, en Turquie et en Égypte. Le Canada continuera d'appuyer la Banque dans les efforts qu'elle déploie pour relever ces enjeux et dans sa mission visant à favoriser la transition vers des économies de marché ouvertes et démocratiques – un volet essentiel pour garantir la paix et la stabilité dans les régions où la BERD effectue des opérations. Grâce à son adhésion à la BERD et au soutien financier qu'il lui apporte, le Canada et les 65 autres actionnaires de la Banque se consacrent à promouvoir ces objectifs.

L'honorable Joe Oliver, c.p., député
Ministre des Finances

Aperçu

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (la BERD ou la Banque), qui a été créée en 1991, est une institution financière internationale axée sur les projets, unique en son genre, qui a pour objet de promouvoir la transition à des économies de marché ouvertes de même que de favoriser l'initiative privée et l'esprit d'entreprise dans les pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, en Mongolie et, depuis 2012, dans la région du Sud et de l'Est du bassin méditerranéen. Dans l'atteinte de sa mission, la BERD exerce des activités uniquement dans les pays qui témoignent d'un engagement envers les principes fondamentaux de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché.[1]

La Banque compte 66 actionnaires, soit 64 pays de partout dans le monde et deux organisations intergouvernementales (l'Union européenne et la Banque européenne d'investissement). Au 31 décembre 2013, l'actif de la Banque totalisait près de 49 milliards d'euros et son passif, un peu plus de 34 milliards d'euros. Grâce à une solide capitalisation, la Banque a pu maintenir un niveau d'investissements annuels[2] relativement stable au cours des dernières années, soit environ entre 8 milliards et 9 milliards d'euros, dans les pays où elle effectue des opérations.

Les activités de la Banque reposent sur trois principes opérationnels de base, soit l'optimisation de l'effet de la transition, l'additionnalité et le recours à de saines pratiques bancaires. Pour donner suite à l'optimisation de l'effet de transition, la Banque doit voir à ce que ses projets atteignent les objectifs prévus à ce chapitre. Pour respecter les principes de l'additionalité et du recours à de saines pratiques bancaires, il faut attirer d'autres flux de capitaux du secteur privé et garantir une saine gouvernance financière ainsi que l'utilisation judicieuse du capital dans ses opérations. Conformément à l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque s'engage de plus à promouvoir un développement sain et durable du point de vue de l'environnement. Pour plus de renseignements sur le mandat, les activités et la gouvernance de la BERD, se reporter à l'annexe 1.

En sa qualité de membre fondateur et de huitième actionnaire en importance de la Banque, le Canada contribue activement à l'élaboration des politiques de la BERD et assure un suivi de ses activités financières. Il s'acquitte principalement de ces tâches à titre de membre du Conseil des gouverneurs et du Conseil d'administration (représentant un groupe dont font partie la Jordanie, le Maroc et la Tunisie) et de participant aux travaux de différents comités. L'assemblée annuelle de la BERD donne aussi au Canada l'occasion d'amorcer un dialogue constructif avec les 65 autres actionnaires de la Banque. Pour plus de renseignements sur le rôle du Canada à la BERD, se reporter aux annexes 2 et 3.

Pour orienter sa participation à la BERD, le Canada définit chaque année des objectifs clés pour la Banque. Ces objectifs s'inspirent généralement d'un engagement envers le mandat sous-jacent de celle-ci, des objectifs stratégiques du gouvernement canadien ainsi que des principes généraux de saine gouvernance, de reddition de comptes et d'efficacité institutionnelle. Les progrès réalisés à l'égard des objectifs du Canada en 2013 ainsi que les objectifs du Canada pour 2014 sont décrits à la section intitulée « Les objectifs du Canada à la BERD ».

---

[1] Article 1 de l'*Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*. Dans les pays qui ne témoignent pas d'un engagement à respecter ces principes, la Banque limite ses activités en conséquence.

[2] Investissement annuel s'entend du montant financier engage aux termes d'ententes signées pendant l'année civile.

En sa qualité de plus important investisseur dans les régions où elle effectue des opérations, la BERD est une institution financière internationale active qui s'efforce sans cesse d'améliorer ses activités. En investissant des milliards de dollars par année dans les pays bénéficiaires[3] et en appliquant un mandat régional élargi, la BERD est en mesure de faire fond sur ses progrès au chapitre de la transition chaque année. Les principales réalisations survenues à la BERD en 2013 sont expliquées en détail à la section suivante.

Faits saillants de 2013

En 2013, le contexte économique mondial se caractérisait par une lente croissance économique, un taux de chômage élevé et de faibles investissements. Ce climat d'incertitude s'est traduit dans bien des pays bénéficiaires de la BERD par une diminution de l'apport en capitaux internationaux et une stagnation des réformes économiques. En outre, d'après les prévisions à long terme, la croissance économique demeurera modeste pour les 10 prochaines années, ce qui pourrait limiter les futurs progrès de la transition.

Malgré ces obstacles, la BERD a maintenu une participation utile dans les régions où elle effectue des opérations. En 2013, alors qu'elle comptait un nombre presque sans précédent de projets, la BERD a investi 8,5 milliards d'euros dans plus de 30 pays bénéficiaires de l'Asie centrale, de l'Europe centrale, de l'Europe du Sud-Est et de la région du Sud et de l'Est du bassin méditerranéen. Les systèmes de surveillance de la BERD indiquent que de grands progrès de transition vers des économies de marché ouvertes ont été faits dans le cadre des projets en 2013.

Au cours de l'année, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie ont obtenu le statut de pays bénéficiaire de la BERD, ce qui constitue une réalisation digne de mention. La Banque a aussi continué de promouvoir ses objectifs stratégiques en surveillant les développements régionaux, en adoptant un certain nombre d'initiatives stratégiques clés et en publiant de nouvelles stratégies-pays pour orienter ses opérations.

[3] Les pays bénéficiaires comprennent : (1) les pays où des opérations sont officiellement effectuées et qui reçoivent de l'aide par l'entremise des mécanismes traditionnels de la Banque (les gouverneurs doivent voter affirmativement pour qu'un pays obtienne ce statut) et (2) les pays bénéficiaires potentiels qui reçoivent du soutien par d'autres mécanismes de la BERD, comme les fonds spéciaux.

Progrès dans la région du Sud et de l'Est du bassin méditerranéen : nouveaux pays où la BERD effectue des opérations

En réponse aux événements historiques qui se sont déroulés au Moyen Orient et en Afrique en 2011, l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement a été modifié afin d'élargir le mandat géographique de la BERD pour inclure la région du Sud et de l'Est du bassin méditerranéen (région du SEMED). La modification est entrée en vigueur le 12 septembre 2013, et peu après le Conseil des gouverneurs de la BERD a accordé à la Jordanie, au Maroc et à la Tunisie le statut de pays bénéficiaire. Cet événement a revêtu une importance particulière pour le Canada qui partage un groupe avec ces pays au Conseil d'administration.

S'inspirant des vastes travaux de préparation entrepris l'année précédente, la BERD a investi, en 2013, 449 millions d'euros dans 21 projets dans le cadre de ses opérations dans la région du SEMED, soit dans les trois nouveaux pays bénéficiaires et en Égypte. Malgré l'agitation politique au pays en 2013, l'Égypte a conservé son statut de pays bénéficiaire potentiel et a donc reçu de l'aide en vertu du Fonds spécial d'investissement pour la région du SEMED. À ce jour, la Banque a ciblé ses opérations dans la région du SEMED sur l'aide aux institutions financières, le développement de l'infrastructure, le soutien des petites et moyennes entreprises (et d'autres entreprises du secteur privé) et la promotion d'une énergie durable et efficace.

Vers la fin de 2013, la BERD a reçu de la Libye une demande officielle pour devenir membre et pays bénéficiaire de la Banque et l'on s'attend à ce que dans l'avenir la Banque reçoive peut-être des demandes semblables d'autres pays de la région. Même s'il n'est pas considéré comme un pays de la région du SEMED, Chypre a également demandé le soutien de la BERD, aux fins de la restructuration économique du pays. La BERD devrait étudier les demandes présentées par les deux pays en 2014.

Évolution de la situation : Ukraine et Turquie

Ukraine – Bien qu'au moment de la parution du présent rapport, la situation en Ukraine était en mutation, vers la fin de 2013, le gouvernement ukrainien précédent a interrompu les négociations au sujet de l'accord d'association avec l'Union européenne prévoyant la mise en place d'une zone de libre-échange, ce qui a provoqué des protestations massives. Le Canada a fait part de son insatisfaction à l'égard de la réaction du précédent gouvernement et s'est engagé à demeurer solidaire des Ukrainiens qui croient à la liberté, à la démocratie, aux droits de la personne et à la primauté du droit.

En sa qualité d'investisseur financier le plus important en Ukraine, la BERD intervient de façon appréciable pour faciliter la transition du pays à une économie de marché ouverte, renforçant du coup les progrès réalisés au fil du temps au chapitre de la démocratie. En 2013, la BERD a investi en 798 millions d'euros dans ce pays. Conformément à la stratégie-pays de la BERD pour l'Ukraine, les opérations de la Banque ont ciblé le secteur énergétique, les entreprises, l'infrastructure, le secteur financier et les marchés de capitaux.

Rapport de 2013 sur la transition : Impasse dans la transition?

Le rapport sur la transition est une publication annuelle de la BERD portant sur l'évolution du contexte économique, politique et social dans les régions où la Banque effectue des opérations.

Le rapport de 2013 sur la transition, intitulé « *Stuck in Transition?* » mentionne le ralentissement marqué connu au cours des dernières années dans les réformes économiques et structurelles, les pays où la BERD effectue des opérations s'efforçant de composer avec les effets de la crise économique mondiale.

D'après le rapport, les Balkans occidentaux, la Géorgie et la Moldavie ont poursuivi la route de la réforme, tandis que des progrès inégaux ont été observés dans d'autres régions, notamment en Turquie et dans la région de la SEMED. La BERD demeure hautement préoccupée par l'absence de réformes démocratiques au Bélarus et au Turkménistan, et elle reconnaît les défis auxquels est confrontée l'Ukraine.

Le rapport mentionne également que certains des pays bénéficiaires les plus avancés, en particulier la Hongrie et la Slovaquie, ont régressé au chapitre de leurs politiques en matière de concurrence.

Le rapport intégral (en anglais seulement) est disponible sur le site Web de la BERD, à l'adresse www.ebrd.com.

Turquie – En 2013, le gouvernement turc a fait face à des mouvements de protestation en raison de son attitude de plus en plus autoritaire, sa politique concernant la Syrie et la détention de personnes en vue dans le cadre d'une enquête de corruption en cours. Cette instabilité, jumelée à la dépréciation de la livre turque, à une inflation élevée et au recours exagéré du pays à l'emprunt, a fragilisé le contexte économique.

Considéré comme une région à part entière où le BERD effectue des opérations, la Turquie a reçu, en 2013, environ 11 % du total des investissements de la Banque, équivalant à 920 millions d'euros. Cela représente une baisse de 12 % par rapport à 2012 (graphiques 1 et 2). La stratégie-pays de la BERD pour la Turquie, diffusée en 2012, a aidé la Banque à orienter ses opérations dans le pays en 2013.

Stratégies-pays en 2013

Afin d'orienter les opérations de la BERD dans ses différents pays bénéficiaires, la Banque élabore et actualise chacune des stratégies-pays sur une base régulière. Celles-ci énoncent les priorités stratégiques clés pour les trois ou quatre prochaines années.

En 2013, la BERD a adopté plusieurs nouvelles stratégies-pays, notamment pour les pays suivants : le Bélarus, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Géorgie, le Kazakhstan, la Mongolie, le Monténégro et la Pologne.

En particulier, la BERD a adopté l'an dernier la première stratégie-pays pour le Kosovo, à la suite de l'adhésion du pays à titre de membre et pays bénéficiaire de la Banque en 2012. Au cours des trois prochaines années, les activités de la BERD au Kosovo porteront particulièrement sur la privatisation, le développement du secteur privé, la commercialisation, la concurrence, la participation du secteur privé dans les infrastructures, et le développement durable dans le secteur de l'énergie.

Nouvelles initiatives stratégiques : petites et moyennes entreprises, viabilité et égalité des sexes

À l'assemblée annuelle de mai 2013 qui a eu lieu à Istanbul, les gouverneurs se sont penchés sur le rôle de la Banque dans la promotion des petites et moyennes entreprises (PME) et se sont entendus sur le caractère essentiel du maintien du soutien de la BERD à ces entreprises et sur la possibilité de devoir le bonifier plus tard. L'initiative pour les petites entreprises a par la suite été lancée en décembre 2013 pour renforcer l'aide de la BERD aux PME en adoptant une démarche plus coordonnée et axée sur les pays, à l'égard des activités de la Banque dans ce secteur. Incidemment, près de la moitié des projets et le cinquième des investissements de la BERD visent les PME.

En outre, pour tenir compte des principaux enjeux liés à la viabilité tout en renforçant la compétitivité des entreprises, la BERD a approuvé l'initiative sur les ressources viables (IRV) en 2013. S'inspirant de l'initiative sur l'énergie viable de la BERD, l'IRV est une mesure générale qui fait la promotion de l'utilisation efficace des matériaux et de l'eau, en particulier dans la région du SEMED où l'eau est rare. Bien que l'IRV doive être intégralement mise en œuvre en 2014, la BERD a financé 32 projets ayant un volet lié à l'eau ou aux matériaux viables dans 16 pays en 2013. Dans l'optique de la viabilité, l'IRV vient compléter la nouvelle stratégie sur le secteur de l'énergie de la BERD, aussi adoptée en 2013, qui vise des réformes du secteur énergétique générant des résultats durables sur les plans environnemental, économique et politique.

La BERD a aussi avalisé une initiative stratégique sur l'égalité des sexes en 2013, qui décrit comment la Banque favorisera le renforcement du pouvoir socio-économique, l'égalité des chances et la participation au marché du travail des femmes au moyen de ses activités. Cette initiative reconnaît que l'égalité des chances pour les hommes et les femmes contribue à l'utilisation efficiente de toutes les ressources et qu'elle est un volet fondamental d'une économie moderne qui fonctionne bien. L'initiative arrive à un moment crucial du développement des opérations de la BERD dans la région du SEMED.

Le Canada a salué ces nouvelles initiatives stratégiques et les a appuyées au Conseil d'administration de la BERD. À notre avis, ces initiatives font la preuve que la Banque progresse dans ses efforts pour s'inspirer de ses réussites antérieures et qu'elles aideront à améliorer les opérations de la Banque dans l'avenir.

Le processus de planification de la BERD et le programme de modernisation du président

L'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement exige que le Conseil des gouverneurs se penche sur les réserves en capital de la Banque à tout le moins aux cinq ans, ce qui se fait dans le cadre de l'examen des ressources en capital (ERC) périodique de la Banque. Le quatrième ERC porte sur la période courante de 2011 à 2015 et fait fond sur les objectifs stratégiques avalisés par les gouverneurs à l'assemblée annuelle de la Banque en 2009, notamment prendre des mesures liées à l'efficacité énergétique et au changement climatique, aider à garantir la sécurité énergétique et accélérer la transition dans les secteurs de l'infrastructure. Le prochain processus de planification de la Banque, qui débutera en 2014, s'appuiera soit sur la structure de l'ERC, soit sur un nouveau cadre stratégique de capital.

Depuis 2012, la BERD mène un programme de modernisation interne visant à optimaliser les retombées dans les pays où la Banque investit et à accroître la valeur qu'elle fournit aux actionnaires. Le programme de changement *One Bank*, lancé par le président de la BERD, Sir Suma Chakrabarti, vise à miser sur le modèle d'affaires actuel de l'institution en modernisant sa culture du changement, en rationalisant les processus internes, en mettant au point des produits novateurs et en se servant du dialogue stratégique pour générer des retombées dépassant la portée des projets individuels. La mise en œuvre est en cours et le Canada en suivra les progrès, en particulier en ce qui a trait à l'objectif du Canada de 2014 à cet égard (voir la section « Objectifs du Canada pour 2014 »).

Prêts de la BERD en 2013

La BERD effectue des opérations dans diverses régions géographiques s'étendant de l'Asie centrale jusqu'à l'Europe centrale et à l'Europe du Sud-Est, en passant par la région du SEMED. Les investissements de la BERD ne sont donc pas affectés également dans les régions où celle-ci effectue des opérations. Les investissements dans les régions sont fonction de divers facteurs, notamment le climat des affaires dans chacun des pays bénéficiaires et l'évolution de la situation politique intérieure qui pourrait nuire aux opérations de la BERD.

Même si les pays les plus développés de l'Europe centrale et des États baltes ont dans le passé bénéficié d'un niveau d'aide élevé, l'aide qui a été accordée à ces économies qui en sont à un stade de transition avancé a augmenté de 30 % par rapport à 2012. Entre temps, l'aide dont bénéficient certains pays moins développés de l'Europe du Sud, de l'Europe du Sud-Est et du Caucase, y compris la Roumanie, la Bulgarie et l'Ukraine, a reculé par rapport à 2012. Le soutien consenti par la Banque en Asie centrale, en Russie et en Turquie a aussi diminué entre 2012 et 2013. Les graphiques ci-après illustrent les variations régionales des investissements de la BERD de 2012 à 2013.

Graphique 1 : Investissement de la BERD[1] en 2013 (millions d'euros)

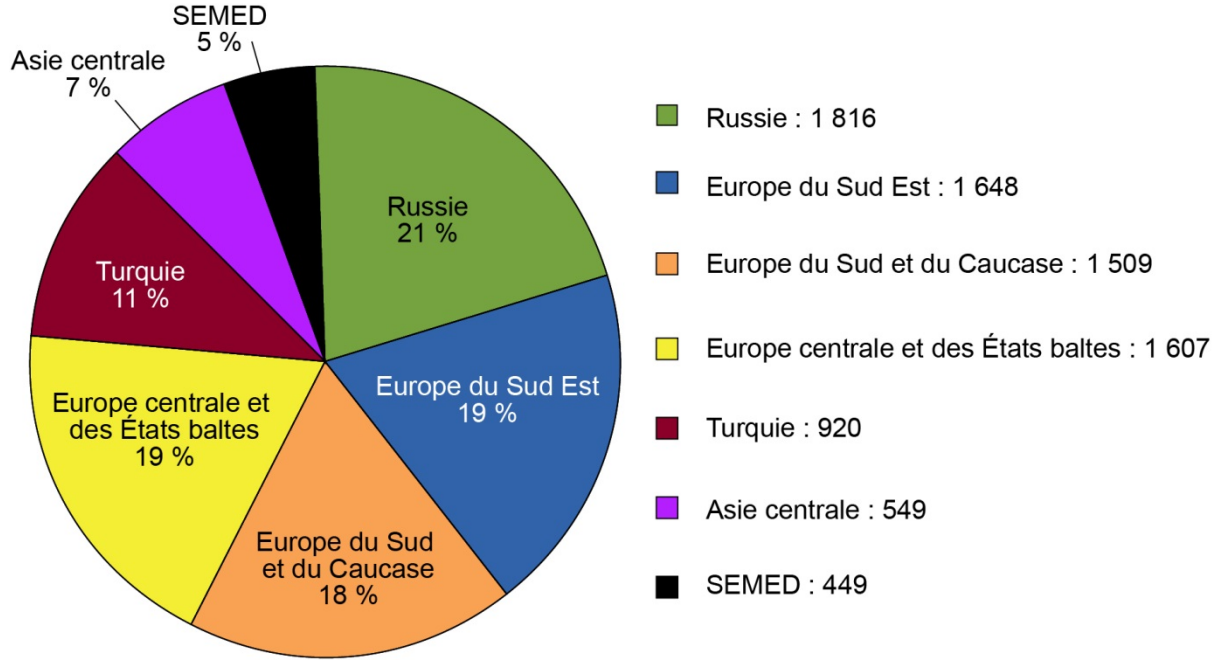

Graphique 2 : Investissement de la BERD[1] en 2012 (millions d'euros)

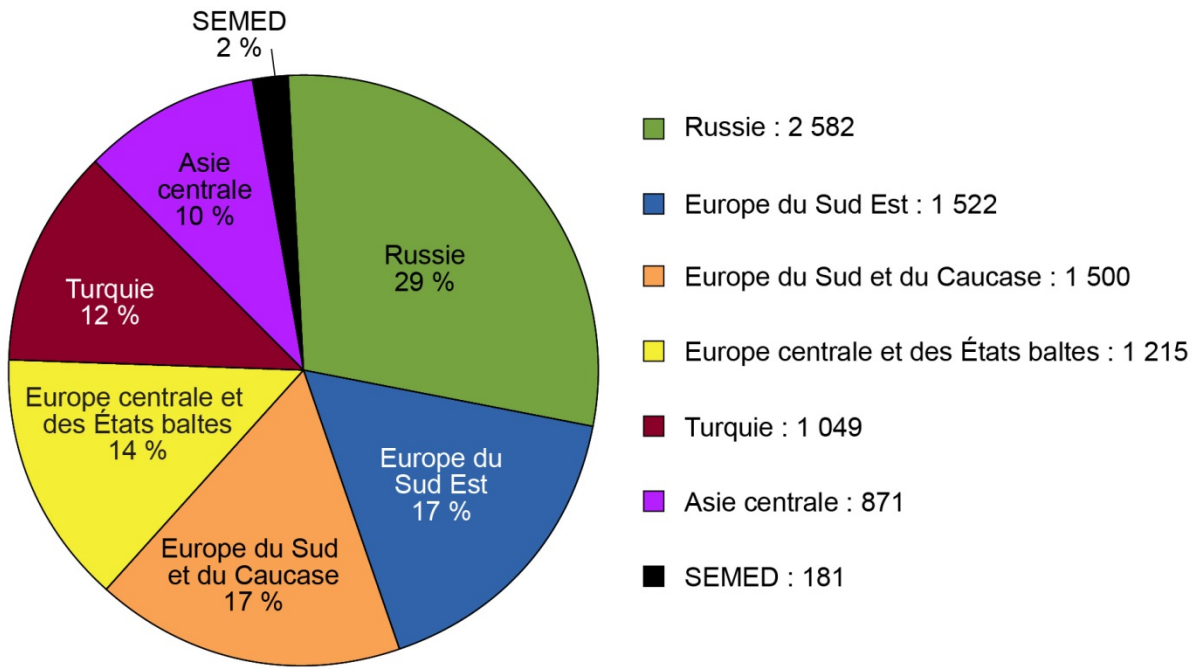

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

[1] Par investissement de la BERD, on entend le volume des engagements pris par la Banque pendant l'année pour financer les opérations d'investissement, moins les annulations ou les ventes de ces engagements pendant la même année.

Rendement financier de la BERD

La BERD a maintenu un volume élevé d'activités tout au long de 2013. Ainsi, ses investissements ont totalisé 8,5 milliards d'euros en 2013 et les décaissements ont atteint 5,9 milliards d'euros (6,0 milliards d'euros en 2012). Les projets de la BERD ont généré pour près de 13,5 milliards d'euros en financement externe, la BERD mobilisant directement des prêts syndiqués de 759,0 millions d'euros (1,0 milliard d'euros en 2012). De plus, les activités de la Banque ont été largement appuyées par le financement des donateurs, y compris le programme des fonds spéciaux de même que les fonds de coopération et les fonds techniques.

En 2013, la Banque a maintenu une bonne situation financière, comme l'attestent sa robuste capitalisation, ses niveaux de liquidités élevés et le solide soutien que lui accordent les actionnaires. La BERD a encore enregistré, en 2013, des bénéfices réalisés nets intéressants, ceux-ci s'établissant à 1,2 milliard d'euros (1,0 milliard d'euros en 2012). Les principales données opérationnelles et financières figurent ci-après.

Indicateurs opérationnels et financiers de la BERD, 2009 à 2013
(en millions d'euros, sauf pour le nombre de projets)

	2013	2012	2011	2010	2009
Nombre de projets	392	393	380	386	311
Investissements de la BERD	8 498	8 920	9 051	9 009	7 861
Ressources mobilisées	13 488	17 372	20 802	13 174	10 353
Total de la valeur des projets	20 527	24 871	29 479	22 039	18 087
Décaissements bruts	5 900	6 000	6 700	6 000	5 500
Bénéfice réalisé avant moins-values	1 169	1 007	866	927	849
Bénéfice (perte) net pour l'exercice avant prélèvements sur le revenu net	1 012	1 021	173	1 377	-746
Capital versé	6 202	6 202	6 199	6 197	5 198
Réserves et bénéfices non répartis	8 674	7 748	6 974	6 780	6 317
Total de l'avoir des membres	14 876	13 950	13 173	12 977	11 515

Dans l'ensemble, la solide capitalisation de la Banque, le niveau élevé de ses liquidités, le niveau peu élevé de ses prêts improductifs et son faible effet de levier, confirment que la Banque demeure nettement en mesure de s'acquitter de son mandat à moyen terme. La Banque continue de se voir attribuer la cote AAA ou l'équivalent, assortie de perspectives stables, par les trois grandes agences de notation (Standard & Poor's, Moody's Investors Service et Fitch Ratings). Les états financiers de fin d'exercice de la BERD seront disponibles sur son site Web (www.ebrd.com).

Les objectifs du Canada à la BERD

En sa qualité de membre fondateur et de huitième actionnaire en importance de la Banque, le Canada contribue activement à l'élaboration des politiques de cette dernière et assure un suivi de ses activités financières grâce aux sièges qu'il occupe au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration. Le Canada participe aussi aux travaux de différents comités et a l'occasion d'amorcer un dialogue utile avec les 65 autres actionnaires de la Banque à l'assemblée annuelle de la BERD.

Dans le cadre du leadership et de la surveillance qu'il exerce au sein de la BERD, le Canada aide la Banque à exécuter son mandat de base lié à la transition de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible. Ce faisant, il contribue à assurer la stabilité financière de l'institution et à ce que cette dernière donne suite aux engagements qu'elle a pris lors du quatrième examen des ressources en capital, portant sur la période de 2011 à 2015.

Pour orienter sa participation à la BERD, le Canada définit chaque année ses objectifs clés. Ces derniers s'inspirent du mandat sous-jacent de la Banque, des objectifs stratégiques du gouvernement canadien ainsi que des principes généraux de saine gouvernance, de reddition de comptes et d'efficacité institutionnelle.

Progrès réalisés à l'égard des objectifs du Canada en 2013

Les objectifs du Canada en 2013 visaient à encourager la BERD à tenir compte en pratique des besoins en matière de transition des régions où elle effectue des opérations de façon à respecter les principes de la démocratie multipartite et du pluralisme. D'autre part, ces objectifs visaient à faire en sorte que la Banque demeure consciente du niveau avancé des progrès au titre de la transition en Europe centrale et dans les États baltes, qui ont bénéficié depuis près de 10 ans de l'intégration à l'économie de la zone euro. Les objectifs du Canada pour la BERD en 2013 ainsi qu'un résumé des progrès réalisés pour les atteindre sont présentés ci-dessous.

Objectif n° 1 : Privilégier l'octroi de ressources aux régions où les besoins sont les plus criants, y compris les pays de la région méditerranéenne du sud et de l'est, et atteindre les cibles visant la réussite[4] du programme dans les pays de l'EU-7 [5].

Cet objectif témoigne du désir du Canada de voir à ce qu'une plus grande part des ressources de la BERD soit affectée aux pays dont la transition présente le plus de lacunes, y compris ceux de la région du SEMED. Malgré les grandes avancées faites en vue de l'établissement de démocraties et d'économies de marché qui fonctionnent dans les pays de la région du SEMED, le processus de transition est encore tout nouveau dans la région et doit être appuyé par la communauté internationale, dont la BERD.

[4] Même si l'Accord portant création de la BERD ne décrit pas explicitement le processus de réussite du programme, on s'attend à ce que la BERD cesse de faire de nouveaux investissements dans un pays qui a atteint un niveau de transition avancé et qui reconnaît avoir réussi le programme.

[5] L'EU-7 comprend l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République slovaque et la Slovénie.

La Jordanie, le Maroc et la Tunisie ayant obtenu le statut de pays bénéficiaire en 2013, le Canada a constaté avec satisfaction que les investissements de la Banque dans la région du SEMED étaient conformes aux projections de 2013. Tel que prévu, l'aide de la BERD dans la région a plus que doublé pendant la première année d'investissement dans les trois nouveaux pays bénéficiaires. C'est le Maroc qui a le plus bénéficié des investissements de la BERD dans la région en 2013, la Banque y ayant investi 168 millions d'euros. Le Canada s'attend à ce que la Banque augmente progressivement le volume de ses investissements annuels dans la région du SEMED, au fur et à mesure qu'elle renforcera sa présence et son expertise dans la région.

Il convient de souligner qu'en 2013, la BERD n'a pas achevé le processus de consentir le statut de pays bénéficiaire à l'Égypte, ce qui aurait permis à ce pays de bénéficier de toute la gamme des outils de financement et d'aide technique déployés dans la région du SEMED. Le processus a cessé de progresser en raison de l'agitation politique qui a secoué l'Égypte pendant l'été de 2013 et de l'instabilité qui en a découlé. Néanmoins, la BERD a beaucoup plus investi dans le pays en 2013 qu'en 2012 (151 millions d'euros par rapport à 10 millions d'euros).

Tout au long de 2013, le Canada a fait valoir son objectif énoncé ci-haut de prioriser l'octroi des ressources de la BERD. Par exemple, au Conseil d'administration, le Canada a voté en faveur de tous les projets dans la région du SEMED. Les représentants du Canada à la BERD ont aussi multiplié les contacts avec les représentants de la Jordanie, du Maroc et de la Tunisie et ont encouragé des possibilités de développement commercial pour la BERD dans ces pays. Le Canada a également soutenu la demande de la Jordanie, du Maroc et de la Tunisie de devenir des pays bénéficiaires de la BERD par l'entremise d'un vote favorable du gouverneur en novembre 2013, ce qui a permis à ces pays de bénéficier de toute la gamme de mesures de soutien de la BERD.

Cependant, le Canada a été déçu de constater que les investissements de la BERD dans les pays en début de transition[6] a reculé de près de 13 % par rapport à 2012 pour s'établir à 931 millions d'euros; ce montant représente une part relativement faible du volume total des investissements de la Banque. Le Canada est donc d'avis qu'il faut poursuivre les efforts pour s'assurer que les ressources de la BERD ciblent adéquatement les secteurs où les progrès à réaliser en matière de transition sont les plus grands et où il y a place à une amélioration sensible.

Il existe un élément important dans l'établissement des secteurs prioritaires où attribuer les ressources de la BERD, à savoir la réussite en temps opportun du programme dans les pays en transition les plus avancés. Il y a longtemps que la Banque reconnaît la nécessité pour les pays bénéficiaires avancés, comme les pays de l'UE-7, de réussir le programme. Dans sa stratégie à moyen terme, elle dit espérer que ces pays réaliseront cette étape au plus tard en 2015, compte tenu de leurs besoins en baisse et du rétablissement des marchés financiers. La BERD avait déjà pris un engagement plus ambitieux, soit que huit pays en transition avancés réussissent le programme au plus tard en 2010. En dépit de ces objectifs, seule la République tchèque y est arrivée depuis la fondation de la BERD en 1991 et l'Estonie est le seul pays membre de l'UE-7 qui devrait faire de même d'ici 2015. Les prévisions quant à la réussite du programme pour les autres pays bénéficiaires avancés ne sont pas claires.

À l'encontre de l'objectif de réussite du programme, la Banque a renversé la tendance consistant à réduire l'aide aux régions plus avancées de l'Europe centrale et de la Baltique et y a plutôt accru ses investissements de plus de 30 % en 2013. C'est ainsi qu'en 2013, l'aide aux autres régions a diminué tandis qu'augmentaient

[6] Les pays en début de transition sont ceux qui sont confrontés aux enjeux de transition les plus significatifs et où 50 % de la population vit sous le seuil national de la pauvreté; ce sont l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Géorgie, la République kirghize, la Moldavie, la Mongolie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan.

les investissements dans tous les pays de l'UE-7, sauf en Lituanie. Pour plus de renseignements à ce sujet, se reporter à la section intitulée « Prêts de la BERD en 2013 » ci-haut.

Pour promouvoir l'objectif de réussite du programme des pays de l'UE-7, le Canada n'a pas appuyé au Conseil d'administration les projets proposés par la Banque dans certains pays en transition avancés quand, à son avis, le projet n'était pas nettement justifié. Il a de plus renforcé l'objectif de réussite du programme dans certaines interventions stratégiques au Conseil d'administration et dans la déclaration du gouverneur à l'assemblée annuelle de la BERD de 2013 (annexe 3).

Objectif nº 2 : Faire en sorte que le financement de la BERD soit accordé en priorité aux pays où elle effectue des opérations et qui ont démontré leur engagement continu en faveur de la démocratie multipartite, de la primauté du droit et des droits de la personne.

Le gouvernement du Canada est résolu à promouvoir la liberté, la démocratie, la primauté du droit et les droits de la personne tant à l'échelon national que dans ses relations avec la communauté internationale, dont la BERD. La situation des droits de la personne, de la démocratie et de la primauté du droit dans certains pays où la BERD effectue des opérations, en particulier au Bélarus et plus récemment en Ukraine, préoccupe donc toujours le Canada.

Par suite de l'élection présidentielle entachée d'irrégularités qui a eu lieu au Bélarus en 2006, le Canada a adopté une politique « d'engagement limité » dans le pays et maintenu sa position dans la foulée de l'élection présidentielle tout aussi controversée de 2010. Tout au long de 2013, le Canada s'est régulièrement opposé, au Conseil d'administration, au financement de tout projet susceptible d'avoir des avantages directs ou indirects pour le gouvernement biélorusse.

À la lumière des événements politiques inquiétants qui se sont déroulés à la fin de 2013 en Ukraine, le Canada s'est servi de sa position au Conseil d'administration pour insister sur le recours à une démarche prudente et mesurée à l'égard des investissements au pays. Au moment de la publication du présent rapport, la situation en Ukraine était très changeante. Le Canada continuera de surveiller étroitement l'évolution de la situation et fournira plus de détails sur l'engagement de la BERD en Ukraine dans la prochaine édition du présent rapport annuel.

Le Canada a fait valoir dans plusieurs tribunes, soit à la fois publiquement et au Conseil d'administration, son opinion à propos des événements survenus dans la région du SEMED. En ce qui concerne l'Égypte, le Canada a continué à appuyer la participation de ce pays à la BERD comme moyen de promouvoir la poursuite des réformes politiques et économiques de même qu'un développement économique accru. Le Canada reconnaît toutefois les enjeux politiques et les enjeux en matière de sécurité que pose l'Égypte, et il a exhorté toutes les parties en cause à éviter la violence et à amorcer un dialogue fructueux en vue de stabiliser davantage l'Égypte et d'en faire un pays plus inclusif, prospère et démocratique. Quant à la Tunisie, le gouvernement du Canada a dénoncé les interventions à l'endroit des personnalités de l'opposition en 2013 tout en surveillant l'évolution de la situation dans ce contexte marqué d'incertitude politique. Toutefois, le Canada a également salué les progrès réalisés au cours de 2013 en vue de l'adoption, au début de 2014, d'une nouvelle constitution qui garantit l'égalité des droits des femmes, qui vise à prévenir la violence faite aux femmes et qui garantit la liberté de culte, et notamment l'interdiction sans équivoque d'accusations d'apostasie.

Le Canada a maintenu son engagement à l'égard des transitions politiques et économiques dans les pays de la région du SEMED, soit notamment de promouvoir les progrès au chapitre des droits de la personne, de la démocratie et de la primauté du droit. Le Canada continuera donc à suivre de près l'évolution de la situation dans la région, y compris en Libye.

Objectifs du Canada pour 2014

Les objectifs du Canada pour 2014 mettent en lumière la pertinence toujours actuelle des objectifs de 2013. Ils visent à faire en sorte que la BERD demeure une institution utile, efficace et moderne. Les objectifs du Canada pour 2014 sont résumés ci-dessous et feront l'objet d'une analyse dans le rapport de l'an prochain.

1. Encourager la BERD à privilégier l'octroi de ressources aux pays où les besoins sont les plus grands, y compris dans la région du Sud et de l'Est du bassin méditerranéen, et veiller à ce que la Banque insiste sur l'importance de la poursuite des réformes dirigées par les pays comme condition de soutien.
2. Participer au prochain processus de planification à moyen terme afin de promouvoir une orientation prospective pour la BERD qui cadre avec la vision du Canada à l'égard de la Banque, notamment en jouant un rôle de premier plan dans la réussite du programme par les pays en transition avancés.
3. Appuyer le programme de modernisation présenté par le président, notamment pour ce qui est de mieux planifier les activités, d'améliorer les processus budgétaires et de mieux gérer les ressources humaines.

Annexe 1

Renseignements de base sur la BERD

Mandat et rôle de la BERD

La BERD a commencé à exercer ses activités en 1991. Elle a pour mandat de faciliter le passage à l'économie de marché ouverte dans les pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, de même que dans les républiques de l'ancienne Union soviétique, en Mongolie et dans les pays membres situés dans la région du Sud et de l'Est du bassin méditerranéen, et de favoriser l'initiative privée et l'esprit d'entreprise dans les pays qui s'engagent à respecter les principes fondamentaux de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché[7]. Dans les pays qui ne s'engagent pas à respecter ces principes, la Banque élabore une stratégie de collaboration restreinte. Dans l'exercice de son mandat, la Banque oriente ses activités de manière à aider les 34 pays bénéficiaires à mettre en œuvre des réformes économiques, en tenant compte des besoins particuliers des pays qui en sont à différentes étapes du processus de transition.

La Banque mise avant tout sur le secteur privé, et ses activités sont très concentrées dans la restructuration des entreprises, y compris le renforcement des institutions financières, et dans le développement de l'infrastructure nécessaire au soutien du secteur privé. En vertu de sa charte, la Banque doit consacrer au moins 60 % de ses engagements financiers au secteur privé ou à des entreprises d'État mettant en œuvre un programme de privatisation au chapitre de la propriété et du contrôle. Tous ses projets de financement doivent aussi être viables au plan environnemental, conformément à ses statuts. La Politique environnementale et sociale est revue aux trois ans pour faire en sorte que la Banque adopte des pratiques exemplaires de pointe dans tous les projets.

En favorisant la transition économique, la Banque sert de catalyseur afin de stimuler les flux de capitaux vers le secteur privé, puisque les besoins financiers de ces pays ne peuvent être entièrement comblés par des sources de financement bilatérales ou multilatérales officielles et qu'un bon nombre d'investisseurs privés de l'étranger hésitent à investir dans la région, surtout dans les républiques d'Asie centrale.

La BERD diffère à bien des égards des autres banques régionales de développement. Premièrement, la Banque mise avant tout sur le secteur privé. De plus, en vertu de son mandat, la Banque cible explicitement la promotion des institutions démocratiques dans les pays où elle effectue des opérations. La BERD est la seule institution financière internationale à avoir une telle exigence dans sa charte. Enfin, la BERD n'accorde pas de financement à des conditions de faveur, et la réduction de la pauvreté ne figure pas explicitement dans son mandat. Toutefois, le développement du secteur privé dans les pays où elle effectue des opérations devrait se solder par une augmentation de l'emploi, ce qui contribue à réduire la pauvreté.

[7] Article 1 de l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

Les activités de la BERD

Les activités de la BERD visant à appuyer la transition vers l'économie de marché reposent sur trois principes : l'incidence sur la transition, l'additionnalité et de saines pratiques bancaires. Une aide financière est accordée aux projets qui permettent d'élargir et d'améliorer les marchés, qui aident à mettre sur pied les institutions nécessaires au soutien d'une économie de marché et qui démontrent ou favorisent des compétences axées sur les marchés ainsi que de saines pratiques commerciales. Le financement accordé par la BERD doit aussi mobiliser d'autres sources de financement et non s'y substituer. Les projets de la Banque doivent reposer sur de saines pratiques bancaires, afin de montrer aux investisseurs privés que la région offre des rendements intéressants. Le respect de saines pratiques bancaires assure également le maintien de la viabilité financière de la BERD et ajoute donc à son attrait auprès du secteur privé à titre de co-investisseur. L'intégrité est un autre aspect important de la diligence raisonnable qu'exerce la Banque pour la sélection des projets.

Priorités opérationnelles

À moyen terme, les priorités opérationnelles de la Banque sont fondées sur l'importance primordiale de créer et de renforcer les institutions qui assurent le bon fonctionnement des marchés, sur le rôle crucial que peuvent jouer les petites entreprises en vue de créer des économies dynamiques, concurrentielles et plus équitables, et sur le rôle clé du processus de transition à l'appui des principes de la démocratie pluraliste et du pluralisme.

Dans la poursuite de ces objectifs prioritaires, la Banque veille à :

- élaborer une infrastructure axée sur les forces du marché et ayant une orientation commerciale;
- créer des secteurs financiers solides, adaptés aux besoins des entreprises et des ménages;
- exercer un leadership pour assurer l'expansion du crédit aux très petites, petites et moyennes entreprises;
- mettre en pratique, au moyen d'exemples choisis, des approches efficaces pour la restructuration de grandes entreprises viables;
- diversifier l'assise économique et développer des industries du savoir;
- adopter une approche active dans le cadre de ses participations au capital d'entreprise afin d'améliorer la gouvernance d'entreprise;
- entamer, avec les gouvernements, un dialogue sur la politique publique visant à renforcer les institutions et à améliorer le climat d'investissement;
- aborder l'efficacité énergétique, le changement climatique et la sécurité énergétique;
- promouvoir la transparence et la reddition de comptes dans la gestion du secteur public;
- adopter une optique régionale lorsque cela est pertinent;
- favoriser le développement durable et la diligence raisonnable en matière d'environnement.

Financement des projets

La BERD offre un éventail complet de produits et de services financiers, dont :

- des prêts à long terme;
- des participations au capital;
- des investissements assimilables à des prises de participation (prêts subordonnés, actions privilégiées et billets participatifs);
- des garanties et du crédit de soutien;
- des mécanismes de fonds de roulement et de financement des exportations;
- des services de gestion des risques (intermédiation de swaps de devises et de taux d'intérêt, fourniture de facilités de couverture).

Admissibilité

Les projets admissibles doivent se fonder sur une analyse de rentabilisation solide, profiter à l'économie et au processus de transition du pays hôte et respecter les lignes directrices de la BERD en matière d'environnement. Les projets de tous les secteurs sont admissibles au soutien financier de la Banque, sauf ceux qui visent à produire du matériel militaire, du tabac ou de l'alcool distillé. Même si elle finance surtout des projets du secteur privé, la BERD peut aussi accorder du financement à des sociétés d'État, à la condition que ces dernières soient exploitées sous le régime de la concurrence et, notamment, qu'un tel financement attire des capitaux privés ou étrangers. La BERD peut aussi financer des sociétés privées en propriété exclusive locale ou étrangère de même que des coentreprises réunissant des actionnaires étrangers et locaux.

Pour garantir la participation d'investisseurs et de prêteurs du secteur privé, la Banque limite généralement à 30 % du coût total estimatif d'un projet le montant total du financement par emprunt et par capitaux propres qu'elle accorde. Toutefois, dans certaines circonstances, et particulièrement dans le contexte actuel, où le marché de la syndication de prêts est fermé à la plupart de ses clients, la Banque finance une part plus importante des projets. Dans de rares cas, notamment lorsqu'un projet vise la relance d'une entreprise, la Banque peut devenir l'actionnaire principal d'une entreprise afin d'en rétablir la situation pour ensuite la vendre.

Les projets de moindre envergure sont financés à la fois directement par la BERD et par des intermédiaires financiers locaux. En appuyant les banques commerciales, les organismes de microcrédit, les fonds de participation et les facilités de crédit-bail locaux, la BERD a aidé à financer plus de 1 million de projets de moindre envergure.

Droits

La BERD accorde son financement destiné au secteur privé au taux du marché, et ses prêts aux emprunteurs souverains sont uniformément offerts au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) majoré de 100 points de base. En outre, les frais exigés varient selon la nature du projet ainsi que l'ampleur et la complexité du travail exigé de la BERD.

Financement des activités de la BERD

La Banque finance ses prises de participation et ses investissements assimilables à des prises de participation à même son avoir net, c'est-à-dire le total du capital versé et des bénéfices non répartis. Tous les fonds requis pour ses opérations de crédit sont empruntés sur les marchés financiers internationaux au moyen d'émissions publiques d'obligations ou de placements privés.

Les émissions d'obligations de la BERD sont cotées AAA par Moody's Investors Service et par Standard & Poor's.

Dialogue en matière de politique publique

La Banque utilise les rapports étroits qu'elle entretient avec les gouvernements de la région pour promouvoir des politiques qui améliorent le climat des affaires. Elle conseille les gouvernements sur des façons de favoriser un climat d'investissement sain et un cadre institutionnel plus solide, lesquelles revêtent une importance appréciable pour le bon fonctionnement du secteur privé. Ce dialogue appuie généralement les projets dans lesquels la Banque investit. Plus précisément, la BERD travaille avec les fonctionnaires afin de promouvoir la saine gouvernance des entreprises, des pratiques de lutte contre la corruption, des politiques fiscales équitables et prévisibles ainsi que des normes comptables transparentes. En outre, une équipe spéciale de juristes promeut des cadres juridiques et réglementaires efficaces qui ne sont pas liés directement aux projets.

Coopération technique

La coopération technique améliore la préparation et la réalisation des projets dans lesquels la BERD investit; elle comporte des services consultatifs aux clients des secteurs public et privé. Cette coopération accroît l'incidence des projets de la BERD sur le processus de transition en appuyant les changements structurels et institutionnels, et elle soutient les réformes juridiques et réglementaires, le développement des institutions, la gestion des entreprises et la formation.

La coopération technique est importante pour la Banque puisqu'elle accroît l'efficacité des investissements en veillant à une préparation soignée et permet à la BERD d'assumer des possibilités d'investissement dans des contextes à risque plus élevé. Les projets de coopération technique sont gérés par la BERD et sont financés par les profits de la Banque, les gouvernements et les institutions internationales.

Gouvernance et supervision au sein de la BERD

L'autorité la plus élevée de la Banque est le Conseil des gouverneurs. Celui-ci se réunit chaque année et approuve le rapport annuel de la BERD, l'affectation du revenu net, les états financiers et le rapport du vérificateur indépendant; il procède également à l'élection du président et du vice-président du Conseil en prévision de la prochaine assemblée annuelle, et il examine d'autres questions nécessitant l'approbation des gouverneurs. Chacun des 66 actionnaires est représenté par un gouverneur et un gouverneur suppléant.

Le Conseil d'administration est chargé des opérations générales de la Banque. Il se compose de 23 membres, qui représentent chacun un pays ou un groupe de pays membres. Le Conseil participe à l'établissement de la ligne de conduite stratégique et financière de la Banque, de concert avec la direction de la Banque.

Comités du Conseil

Le Conseil d'administration a mis sur pied quatre comités chargés de superviser les activités de la Banque : le Groupe d'orientation du Conseil, le Comité de vérification, le Comité du budget et des questions administratives et le Comité de la politique financière et des opérations. Cette répartition du travail est conforme aux saines pratiques de gouvernance d'entreprise; elle offre un système de vérification, de contrôle et d'incitatifs adaptés à l'institution. En outre, cette structure garantit des échanges plus efficaces au Conseil d'administration au moment où les initiatives sont soumises à son approbation.

Le Groupe d'orientation du Conseil coordonne les programmes de travail des comités, de façon à éviter le chevauchement des tâches et à s'assurer que le travail soit accompli en temps voulu. En plus d'assumer certaines fonctions administratives, le président du Groupe est le principal responsable de la liaison entre le Conseil d'administration et la direction de la Banque. C'est l'administrateur allemand qui préside actuellement le Groupe.

Le Comité de vérification a pour principal objectif de s'assurer que l'information financière déclarée par la Banque soit exhaustive, exacte, pertinente et opportune. Le Comité veille à l'intégrité des états financiers de la Banque et à la conformité de ses politiques de comptabilité et de déclaration avec les normes internationales d'information financière. Il examine également le système de contrôle interne de la BERD et son application, de même que les fonctions des équipes de vérification interne, d'évaluation et de gestion des risques. C'est l'administrateur danois qui préside actuellement le Comité.

Le Comité du budget et des questions administratives veille à harmoniser les ressources budgétaires, humaines et administratives de la Banque aux priorités stratégiques de celle-ci. À cette fin, le Comité examine le cadre de ressources à moyen terme, les budgets annuels et le plan d'entreprise. Il supervise également les politiques de ressources humaines de la Banque, notamment sur le plan de l'éthique et du code de conduite. C'est l'administrateur du Royaume-Uni qui préside actuellement le Comité.

Le Comité de la politique financière et des opérations supervise les politiques financières et opérationnelles de la Banque, y compris le plan d'emprunt annuel préparé par le service de la trésorerie. Le Comité est responsable de la transparence et de la reddition de comptes au sujet des opérations de la Banque, comme le précise la politique d'information publique de 2006. Depuis 2007, le Comité supervise le processus d'affectation du revenu net. De plus, il est chargé de la Politique environnementale et sociale de la Banque ainsi que des stratégies sectorielles de la BERD. C'est l'administrateur norvégien qui préside actuellement le Comité. L'administrateur du Canada est vice-président de ce comité.

Renseignements additionnels sur la BERD

La Banque publie une grande quantité de renseignements sur ses diverses activités. Parmi ses publications figurent des guides d'information (p. ex., un guide en matière de financement), des rapports d'évaluation, des rapports spéciaux (comme le rapport annuel et le rapport sur la transition), des stratégies-pays et diverses fiches de renseignements.

On peut également obtenir de l'information sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.ebrd.com.

On peut adresser les demandes de renseignements à l'un des endroits suivants :

Service des publications
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square
London, EC2A 2JN
Royaume-Uni

Bureau de l'administrateur représentant le Canada, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie
canadaoffice@ebrd.com

Membres de la BERD

Le capital-actions de la BERD provient des pays membres, qui disposent de droits de vote proportionnels. Le graphique ci-après indique la répartition du capital-actions au 31 décembre 2013.

Répartition du capital-actions en tant que pourcentage du stock de capital autorisé

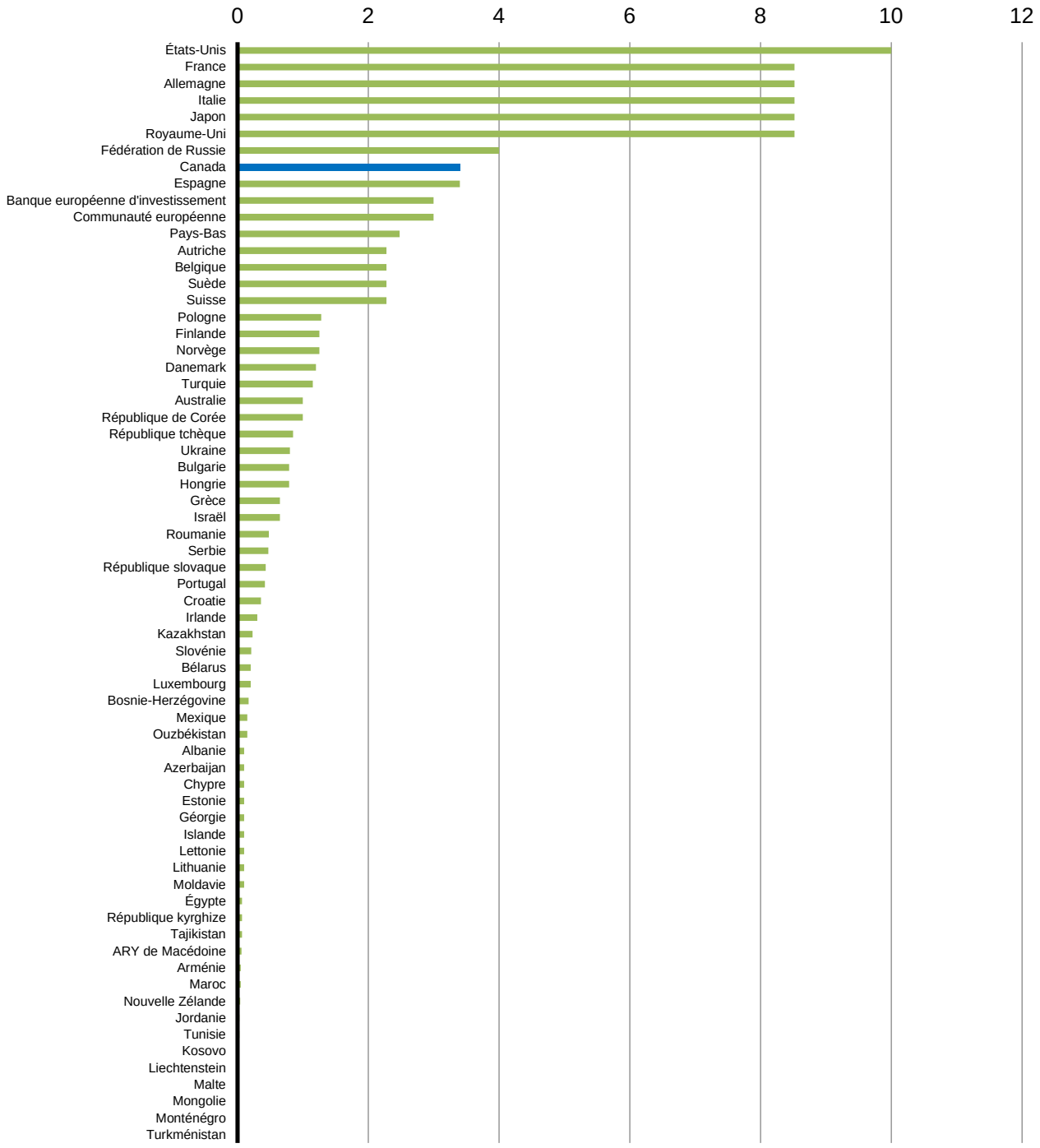

Pays où la BERD effectue des opérations

La BERD compte 66 actionnaires, soit 64 pays, la Communauté européenne et la Banque européenne d'investissement. En 2013, la BERD a investi dans plus de 30 pays,[8] y compris l'Égypte, qui est un pays bénéficiaire potentiel et qui reçoit donc de l'aide d'un fonds spécial de la BERD.

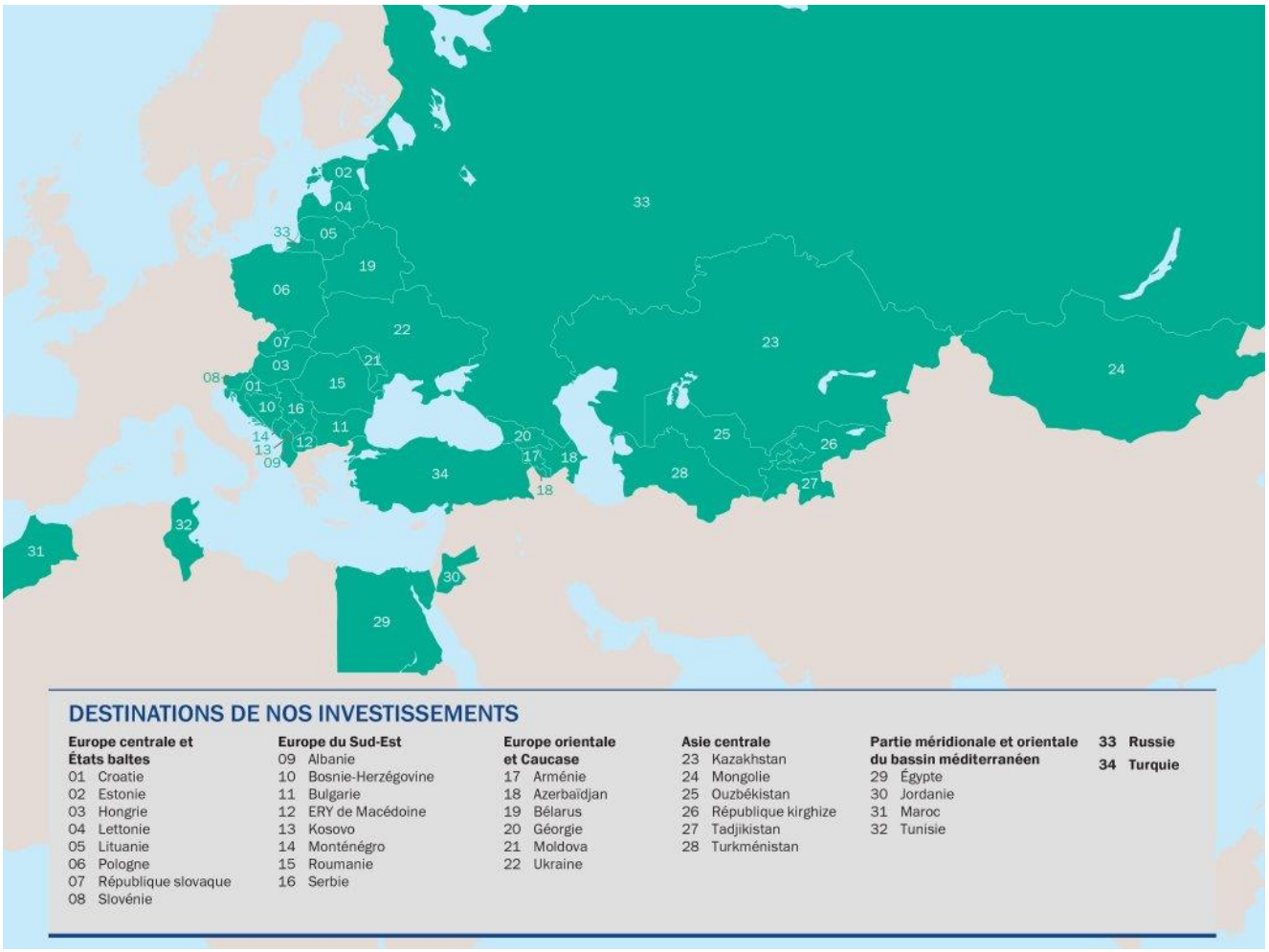

Source : BERD, *About the EBRD: We Invest in Changing Lives*, décembre 2013

[8] La BERD n'a pas consenti d'aide à l'Ouzbékistan en 2013.

Annexe 2

Le Canada et la BERD

Les rapports entre le Canada et la BERD sont régis par la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*, laquelle énonce les responsabilités du Canada à l'égard de la BERD. Notamment, la loi exige que le ministre des Finances dépose au Parlement, au plus tard le 31 mars ou, si celui-ci ne siège pas, dans les trente jours de séance ultérieurs, un rapport annuel des opérations effectuées par la BERD au cours de l'année civile précédente.

Contribution du Canada aux ressources ordinaires en capital

Le Canada est le huitième actionnaire en importance de la Banque, sa contribution s'établissant à 3,4 % des capitaux de l'institution, soit 1,02 milliard d'euros, dont 213 millions d'euros représentent le capital versé, le solde des actions constituant du capital sujet à appel.

Surveillance et représentation

Au Canada, la surveillance des principales activités de la BERD relève principalement du ministère des Finances, qui coordonne les conseils stratégiques canadiens et gère les intérêts stratégiques du Canada à la Banque en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada.

Représentation du Canada à la BERD - L'honorable Joe Oliver, ministre des Finances, est le gouverneur du Canada, et M. Daniel Jean, sous-ministre des Affaires étrangères, est le gouverneur suppléant. Depuis le 7 janvier 2013, le représentant résident du Canada au Conseil d'administration de la Banque est M^{me} Claire Dansereau. L'honorable Ted Menzies, ci-devant ministre d'État (Finances), a représenté le Canada en qualité d'administrateur suppléant temporaire à l'assemblée annuelle de 2013 de la BERD qui s'est tenue en mai à Istanbul, en Turquie.

Pays représentés par le Canada à la BERD – En 2012, le Canada a souhaité la bienvenue à deux nouveaux membres de la BERD, la Jordanie et la Tunisie, au sein de son groupe de pays. Désormais, l'administrateur du Canada représente la Jordanie, le Maroc et la Tunisie au Conseil d'administration.

Personnel du Canada à la BERD – Les Canadiens sont bien représentés au sein du personnel de la BERD. À la fin de 2013, on comptait 41 Canadiens dans l'effectif de la BERD, ce qui représente 2,3 % de l'ensemble des postes.

Avantages de la participation

L'adhésion du Canada à la BERD et sa participation active aux discussions portant sur des questions stratégiques et opérationnelles lui permettent de contribuer à modeler le développement économique et social dans les pays où la BERD effectue des opérations. Le Canada appuie fermement l'objectif primordial de développer un secteur privé dynamique dans les pays où la Banque effectue des opérations, en mobilisant des fonds pour des projets ayant une incidence marquée sur la transition et en fournissant des conseils ainsi qu'une assistance technique aux entreprises et aux gouvernements. La Banque offre au Canada un mécanisme lui permettant de contribuer au développement de pays en transition qui ne bénéficient pas actuellement de ses programmes bilatéraux d'aide au développement.

La participation du Canada contribue à mieux faire connaître aux sociétés canadiennes les possibilités qu'offre la BERD. Le Service des délégués commerciaux communique régulièrement avec les bureaux locaux de la BERD, ce qui permet de recueillir des renseignements sur les projets potentiels pour les entreprises canadiennes. De plus, les délégués commerciaux et les responsables de la BERD collaborent à la promotion de la transparence et de la primauté du droit, et agissent souvent comme défenseurs des investisseurs canadiens présents dans les marchés où la BERD est active.

Les sociétés canadiennes peuvent solliciter du financement pour des projets entrepris dans les pays où la Banque effectue des opérations. De plus, aux fins de l'exécution des projets de transition, la Banque s'appuie souvent sur l'approvisionnement de biens et services auprès du secteur privé. Des experts-conseils canadiens ont obtenu des contrats dont la valeur s'établissait à 1 623 172 euros en 2013, ce qui représente une hausse par rapport au montant de 1 022 701 enregistré en 2012. En outre, trois projets de la BERD ont été signés avec des entreprises canadiennes en 2013, les investissements de la BERD dans ces entreprises totalisant environ 70 millions d'euros. Enfin, des entreprises financières canadiennes ont cofinancé à hauteur de plus ou moins 30 millions d'euros deux autres projets de la BERD.

Aide bilatérale canadienne dans les pays où la BERD effectue des opérations

L'Ukraine et la Jordanie

Pour que ses programmes soient plus efficaces, le gouvernement du Canada cible ses efforts d'aide bilatérale au développement dans un nombre limité de pays. Ainsi, dans la région où la BERD effectue des opérations, les efforts portent principalement sur l'Ukraine et la Jordanie.

Ukraine – L'Ukraine est l'un des 20 pays ciblés par le Canada dans le cadre de son programme de développement, le budget du Canada au titre du programme bilatéral en Ukraine s'élevant à 20 millions de dollars par année. Depuis 1991, le Canada a versé à l'Ukraine plus de 410 millions de dollars sous forme d'aide au développement officielle (ADO) et il est actuellement le sixième donateur bilatéral en importance en Ukraine.

Jordanie – Devant la récente arrivée massive de réfugiés syriens en Jordanie, le Canada a augmenté son aide au développement à la Jordanie en juin 2013, qui est passée d'une moyenne de 7 millions de dollars par année à 75 millions de dollars sur trois ans. Des fonds supplémentaires de 25 millions de dollars ont été affectés à la Jordanie et au Liban pour renforcer la résilience des collectivités et rétablir la prestation de services à leur niveau d'avant la crise. L'aide bilatérale accrue du Canada à la Jordanie consolide les objectifs de développement à long terme en éducation ainsi que le soutien à une croissance économique durable.

Depuis 2013, le Canada offre également l'aide suivante à la Jordanie:

- 22 millions de dollars au titre d'une aide à la stabilisation et à la reconstruction, ce qui comprend du soutien matériel aux Forces armées de la Jordanie, afin de garantir le transport sécuritaire des réfugiés et un appui à la prestation de services de sécurité et d'autres services essentiels près des camps de réfugiés de Za'atri et d'Azraq;
- 22,25 millions de dollars au titre d'une aide à la sécurité, ce qui comprend la fourniture de matériel et un soutien à la gestion de crise aux Forces armées et aux divers ministères civils de la Jordanie;
- 2,2 millions de dollars pour améliorer la capacité des opérations antiterroristes des autorités jordaniennes.

Fonds multilatéraux et organisations de la société civile

D'autres pays bénéficiaires de la BERD reçoivent de l'aide offerte par le gouvernement du Canada aux organisations multilatérales, comme le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, l'Alliance GAVI, ainsi que des contributions versées à des partenaires canadiens et internationaux de la société civile. En 2012-2013, le gouvernement a accordé environ 2,9 millions de dollars à 16 organisations canadiennes de la société civile aux fins de la mise en œuvre de 39 projets dans les 11 pays bénéficiaires suivants de la BERD : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, l'Égypte, la Géorgie, la Jordanie, la République kirghize, le Maroc, la Mongolie, le Tadjikistan, la Tunisie et l'Ukraine. Parmi les partenaires canadiens les plus actifs, selon le nombre de projets et le volume des dépenses, on retrouve notamment Équitas, l'Association des universités et collèges du Canada, la Fondation Aga Khan Canada, l'Association des collèges communautaires du Canada et Oxfam-Québec. Dans les pays bénéficiaires de la BERD, ces organisations de la société civile sont surtout actives dans les programmes visant la gouvernance démocratique, la santé, l'éducation de base et le développement du secteur privé.

Fonds canadien d'initiatives locales et Fonds pour la paix et la sécurité mondiales

Des programmes bilatéraux sont également mis en œuvre par l'entremise du Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL) et du Fonds pour la paix et la sécurité mondiales (FPSM). Le FCIL contribue au financement de petits projets locaux dans des pays inscrits sur la liste des pays bénéficiaires d'aide au développement officielle du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui comprend 15 des pays dans lesquels la BERD effectue des opérations. Les projets aux termes du FCIL sont conçus et mis en œuvre par des organisations de la société civile locale. En 2013, le FCIL a financé 42 projets dans des pays où la BERD effectue des opérations, pour une valeur totale de 780 000 $. Les projets visaient notamment à appuyer la transition à la démocratie, y compris la participation accrue des femmes, à protéger les droits de la personne et les libertés fondamentales, y compris ceux des communautés gaies, lesbiennes, bisexuelles et transsexuelles, et à prévenir la violence sexuelle et le mariage précoce et forcé des enfants.

Par l'entremise du FPSM, des fonds de plus de 13,75 millions de dollars ont été octroyés en 2013 à des pays où la BERD effectue des opérations. Les initiatives ont soutenu des domaines variés, notamment la sécurité en Jordanie, la coopération régionale à travers l'Asie centrale, les médias indépendants au Bélarus, l'observation du déroulement des élections en Ukraine, la réforme de la constitution tunisienne, la participation des femmes à la vie politique en Tunisie et en Jordanie et un projet en primauté du droit au Kosovo. En Ukraine, par exemple, des fonds de 400 000 $ ont été consentis pour envoyer 20 observateurs canadiens, dont des parlementaires, afin d'observer la reprise des élections parlementaires de décembre 2013 dans cinq districts, là où les résultats initiaux avaient été jugés frauduleux.

Annexe 3

Déclaration du gouverneur à l'assemblée annuelle de 2013

Déclaration de l'honorable Ted Menzies, ci-devant ministre d'État (Finances), et gouverneur suppléant temporaire représentant le Canada en 2013, à l'assemblée annuelle de la BERD Istanbul, Turquie, le 11 mai 2013

Je tiens à remercier le gouvernement de la Turquie d'avoir gracieusement accepté d'accueillir la 22e assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). On ne pourrait trouver un meilleur lieu qu'Istanbul pour tenir une assemblée annuelle de la BERD, cette ville étant un véritable carrefour de continents et de cultures. Le détroit du Bosphore illustre d'ailleurs fort bien l'importance des marchés qui relient l'Asie, l'Europe et le Moyen-Orient, tous des marchés au cœur du mandat de la BERD.

Le Canada est un fier partenaire de cette institution. Nous croyons fermement en la mission centrale de la Banque, qui consiste à favoriser la transition vers des économies de marché et à investir dans des pays qui ont fait preuve de leur engagement envers la démocratie multipartite, la primauté du droit et les droits de la personne.

Nous sommes heureux de constater les progrès notables accomplis au cours de la dernière année dans nombre de domaines. Ainsi, après la ratification des modifications à l'article 18, la BERD a rapidement mobilisé des fonds pour la réalisation de projets dans la nouvelle région où elle effectue des opérations, c'est-à-dire les pays de la région du Sud et de l'Est du bassin méditerranéen. Le Canada a offert un appui sans réserve tout au long de cette initiative, et il continue à faciliter le dialogue entre la Banque et, en particulier, les membres du groupe de pays dont le Canada fait partie. En outre, le Canada attend avec impatience la ratification rapide des modifications à l'article 1 de l'Accord portant création de la BERD, afin que les pays de cette région bénéficient du statut de pays bénéficiaires de la Banque.

Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux représentants de la République du Kosovo, qui est devenue le 66e membre de la BERD en décembre dernier.

Le Canada est heureux de constater que les activités de financement de la Banque, dans l'ensemble de la région où elle effectue des opérations, continuent d'avoir une incidence importante sur la transition tout en répondant aux principes de saine gestion bancaire, et ce, malgré une conjoncture économique difficile.

En outre, le Canada se réjouit de plusieurs réformes récentes à la gestion de la BERD, y compris la dotation récente de postes de cadres supérieurs à l'aide de processus ouverts et concurrentiels. Les autres institutions financières internationales pourraient d'ailleurs s'inspirer de cette norme instaurée par la BERD.

Les prochaines étapes

Il ne fait aucun doute que la BERD doit relever des défis d'envergure dans la région où elle effectue des opérations. Compte tenu de ses ressources limitées et de la demande croissante de son savoir-faire, il est important, plus que jamais, que la BERD concentre ses activités dans les pays dont la transition présente le plus de lacunes et sur les projets ayant les plus fortes retombées. Celles-ci ne se mesurent pas uniquement en fonction du volume d'affaires, mais aussi de l'incidence du projet sur la croissance et l'amélioration des marchés, le renforcement des lois et des politiques qui soutiennent ces marchés, ainsi que le transfert du savoir à l'appui de l'entrepreneuriat.

Nous sommes conscients du fait que la BERD continue de mener ses opérations dans un contexte difficile, découlant entre autres des problèmes économiques de la zone euro. Cette situation explique pourquoi le volume d'activités de la BERD dans les pays européens avancés était supérieur aux cibles convenues dans le cadre du quatrième examen des ressources en capital de la Banque. Malgré cette situation, le Canada estime que la BERD doit revoir les stratégies pour les pays de l'EU-7, pour en faire une feuille de route qui guiderait ces pays vers la réussite du programme conformément aux cibles établies. De cette façon, la BERD pourra consacrer ses ressources limitées aux régions et aux projets qui offrent des avantages relativement plus élevés au chapitre de la transition.

Par ailleurs, le mandat de la BERD tient compte de l'importance des principes de la démocratie multipartite, du pluralisme et de l'économie de marché. Il sera important pour la BERD d'affecter ses ressources aux pays qui font preuve d'un engagement ferme envers ces principes. Dans les pays où cet engagement diminue, nous encourageons la Banque à prendre des mesures pertinentes.

Pour conclure, je tiens à remercier le président de la BERD, Sir Suma Chakrabarti, tous les employés et les membres de la direction de la BERD, ainsi que le Conseil d'administration, pour une année riche en réalisations de toutes sortes.

J'espère avoir le plaisir de vous revoir en Pologne l'année prochaine.